

Quelques précisions...

Prévoir de bonnes chaussures,
car nous allons
marcher !!



Prévoir le pique-nique du midi et
une bouteille d'eau, dans un petit
sac à dos.
(Les goûters et le repas du soir
sont fournis.)



Les jeunes provenant de tout le diocèse se
rassembleront en 4 points autour de Josselin.
Les points de rassemblement seront précisés
par le contact local après inscrip-
tion.
Merci de respecter le lieu qui
vous sera indiqué.



La journée se terminera après la veillée
louange au collège Ste Marguerite à Josselin
vers 22h00.

Contact diocésain

Pôle Jeunes

06 74 68 88 97

polejeunes56@diocese-vannes.fr



JMJ DIOCÉSAINES SAMEDI 21 NOVEMBRE 2026

En bref, mais précisément...

Quand et où ?

Samedi 21 novembre 2026, à Josselin

Pour qui ?

Pour **tous les jeunes** lycéens.

Quel coût ?

10 € pour la **journée**
(repas du soir compris),

Comment s'inscrire ?

Compléter et retourner le bulletin ci-contre
avant le 10 novembre
au responsable local (adresse ci-dessous).

Contact local

Programme

9h45

Accueil sur 4 sites

10h15

Marche convergente en 4 routes
vers la maison Tylis à Josselin

12h00

Rassemblement des 4 routes
Pique-nique tiré du sac - Chants

14h00-15h00

Visite de Josselin - Goûter

16h00

Carrefours

17h30

Procession aux flambeaux et
Messe à la basilique

19h30

Repas

20h30

Veillée louange
Avec le groupe « Etoiles »

Bulletin d'inscription

À découper et retourner à votre contact local

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Classe :

Adresse :

Code postal Ville

Mail :@.....

N° tél. :

Tél. en cas d'urgence :

N° sécurité sociale parents :

Date et signature du jeune :

Pour les mineurs

Je soussigné Mme/M.

Responsable légal de

(prénom et nom)

Autorise les responsables à prendre le cas échéant toute mesure (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendue nécessaire par l'état de l'enfant, dans le cas où on ne peut me joindre au téléphone.

Autorise le jeune à utiliser les moyens de transport organisés par le responsable de groupe.

Autorise le Pôle Jeune à publier les photos prises durant le temps fort sur son site internet, ses réseaux sociaux et la revue diocésaine.

Date et signature :